

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**Insee**  
en partenariat  
AVEC VOTRE COMMUNE

## Recensement de la population 2022

**C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain**  
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

**C'est encore plus simple sur Internet !**  
Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser à compter de 20 janvier 2022.

**C'est sûr : vos données sont protégées**  
Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr) ou auprès de votre mairie.

Le recensement de la population de Trézilidé se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022. Pour cela, Marie-Laure Loiseau, habitante de la commune, a été recrutée comme agent recenseur. La secrétaire de mairie, Caroline Deniel est la coordinatrice du recensement.

Marie-Laure Loiseau a commencé à faire sa tournée de reconnaissance de la commune. Après avoir préparé les enveloppes qui contiennent les codes d'accès pour répondre au recensement via internet, elle les déposera dans vos boîtes aux lettres les 20 et 21 janvier. Les déclarations devront être faites pour le 25 janvier au plus tard. Au-delà, l'agent recenseur procédera à un rappel et à la distribution d'un formulaire papier pour les personnes ne disposant pas d'internet dans le respect des gestes barrières et avec l'interdiction de rentrer chez les habitants.



**Pratique :**  
Les habitants ayant besoin d'aide pourront appeler la mairie au 02 98 69 95 27.

Merci de bien vouloir réserver le meilleur accueil à Marie-Laure. Le nombre d'habitants détermine en effet de nombreuses subventions et dotations de l'Etat et les informations collectées restent strictement confidentielles et ne sont pas utilisées à d'autres fins que de statistique.

# Le TRÉZ info

L'esprit nature !

### MAIRIE :

**Lundi au vendredi :**  
8h00-12h00  
**Permanence du Maire**  
Mardi de 8h30 à 10h00  
Ou sur RDV  
Adjoints sur RDV  
Tel : 02.98.69.95.27  
Mail : [mairie-trezilide@orange.fr](mailto:mairie-trezilide@orange.fr)

### MEMENTO :

**Urgences :**  
Médecin de garde **15 SAMU**,  
Pharmacie de garde **3237**,  
Pompiers **18** depuis un fixe, **112** depuis un portable,  
Gendarmerie **17**

### AVIS AUX HABITANTS :

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en Mairie dès leur arrivée, afin de faciliter les démarches administratives les concernant. Signaler les départs en Mairie facilite vos formalités administratives également sur votre nouvelle commune.

### RECENSEMENT :

Obligatoire à 16 ans et dans les 3 mois après l'anniversaire - Jeunes nés en 2006 merci de vous rapprocher de la mairie avec votre pièce d'identité, un justificatif de domicile et le livret de famille, afin de vous faire recenser. Ce document est nécessaire pour de nombreux concours et examens.

### PUBLICATION

Bulletin numéro 6  
Merci de déposer vos articles pour le prochain numéro avant le 15 mars 2022.  
Responsable Publication  
Yves Marie Gilet.

Madame, Monsieur, Chers Amis,  
Nous avons encore vécu une fin d'année difficile sur le plan sanitaire, et le début de cette nouvelle année est dans la continuité de 2021. Le nouveau variant nous a contraint à de nouvelles restrictions dans notre vie de tous les jours comme dans la vie municipale avec encore une fois l'annulation des vœux à la population.

En ce début d'année et dans le cadre de ce bulletin municipal je vous renouvelle tous mes vœux pour cette année 2022 en mon nom et l'ensemble de l'équipe municipale. Nous souhaitons voir en 2022 cette pandémie évoluer pour reprendre un cours normal de nos vies.

En 2022 plusieurs projets devraient prendre forme : le permis d'aménager pour le lotissement de Kerbernez devrait être déposé dans les prochains jours. De plus le projet d'aire multigénérationnelle se concrétisera d'ici la fin d'année, nous espérons bientôt pouvoir vous rencontrer pour échanger sur vos attentes.

Nous travaillons également avec l'aide d'un prestataire extérieur sur le projet de piste cyclable afin de vous proposer ce service tout en respectant les contraintes liées aux activités agricoles.

Notre mission faire évoluer le cadre de vie de nos concitoyens tout en préservant le patrimoine de notre campagne et l'esprit nature de notre commune.

Prenez soin de vous et de vos proches. Très belle année 2022 à tous.

Bonne lecture !

**Yves Marie GILET,**  
Maire



## Ça s'est passé à Trézilidé....



Noël à Trézilidé



Concours de dessins à l'école

Nettoyage du lavoir



Distribution de chocolats pour les absents au repas du CCAS



## Conseil municipal

### Budget, Décision Modificative :

La participation de 29 000 € de la commune de Trézilidé pour le bâtiment de l'espace psychomotricité situé sur la commune de Plouzévédé devra être réglé sur le budget investissement, le mandatement était prévu initialement en fonctionnement, une décision modificative a donc été prise.

### Régie d'avance :

Afin de pouvoir ;

régler de menues dépenses, les membres du conseil donnent leur accord pour créer une régie d'avance pour un montant maximal de 1000€.

### Dépenses d'investissements :

Les membres du conseil municipal autorisent Monsieur Le Maire à mandater des dépenses d'investissements dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2021 jusqu'au vote du budget 2022.

### Subvention séjour ski ado « Familles Rurales » :

L'association Familles Rurales organise un séjour ski en février prochain pour les ados. Le conseil municipal accorde une subvention de 100€ pour les enfants domiciliés à Trézilidé.

### Contrat espaces verts 2022 :

Le conseil municipal a retenu le devis de M. Emile SEITE d'un montant de 3 747.60€ TTC pour l'entretien des espaces verts en 2022.

### Numérotation des habitations :

M. le Maire présente la nécessité de réaliser la numérotation de la commune de Trézilidé afin de faciliter le travail des secours et pour le passage à la fibre. Les conseillers décident de retenir la proposition de la poste afin d'effectuer cette prestation pour un montant de 4 536€ TTC.

### Aire de loisirs multigénérationnelle :

Le conseil municipal valide le devis de A&T OUEST pour un montant de 10 920€ TTC. La prestation comprend le relevé topographique et la maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une aire de loisirs multigénérationnelle. La commune a reçu un accord positif de subvention de 40 000 € (DETR) et de 24 000€ (l'Agence Nationale des Sports) pour un projet estimatif de 134 000€. Une demande de subvention est en cours également au niveau du département. Une réunion publique devra être prévue à ce sujet.

### Piste cyclable le long de la rd 788 :

Afin d'avancer sur le projet le conseil municipal valide le devis A&T OUEST d'un montant de 12 840€ TTC pour la prestation de la mission d'ingénierie et de maîtrise d'œuvre relatif à l'aménagement de la piste cyclable reliant Trézilidé à Berven-Plouzévédé.

### CCPL – convention CTG 2022-2025 :

Le conseil municipal donne pouvoir à M. le Maire de signer la nouvelle convention Convention Territoriale Globale. Cette convention remplace la CEJ. C'est une convention entre les différents partenaires la CAF, le CD29, la CCPL et les communes du territoire. Elle est conclue du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2025.

### Rapport SDEF :

M. Eric BERTHEVAS présente le rapport du SDEF et les équipements de la commune : 2 armoires et 60 points lumineux.

### Sécurisation du bourg :

M. le Maire fait part aux conseillers des problèmes de vitesse et de mise en sécurité des administrés notamment à Kérandraon. C'est pourquoi un aménagement provisoire y a été mis en place. Le système de chicane permet la sortie plus sécurisée des riverains tout en limitant la vitesse. En plus de cet aménagement il faudrait mener une réflexion sur la mise en place d'un rétrécissement de chaussée sur la rue de Bel Air. Pour la route du Budou un aménagement sera également étudié. Le problème de la priorité à droite de la route venant de Tréflaouéan à Mézaolet a aussi été soulevé.

### DETR 2022 :

Les conseillers municipaux donnent leur accord afin de solliciter une subvention DETR 2022 pour le projet « création de circuit court de randonnée et de rénovation des lavoirs ».

## Vie municipale

**CCAS :** Le repas du CCAS a eu lieu le 22 octobre à Saint-Vougay et a permis aux 28 participants de se retrouver. Pour les personnes qui n'ont pas pu participer un colis a été distribué le 4 décembre.

**Ecole Henri Matisse :** La commune a participé au financement du car de la sortie scolaire 25 octobre.

**Comité des Fêtes :** Vu la situation sanitaire la soirée raclette du 27 novembre prochain a été annulée.

**Illuminations de Noël :** Le conseil municipal tenait à remercier Ronan Mear pour son aide à leur installation.

**Nettoyage lavoirs :** La matinée de nettoyage du 6 novembre s'est déroulée dans la bonne humeur, une quinzaine de personnes étaient présentes. D'autres actions similaires seront reconduites en 2022.

**Point Travaux :** Un nouvel éclairage dans la cour de l'école a été installé, il ne reste plus qu'à mettre en place le nouveau lavabo à côté des WC. On attend la pompe à chaleur de la salle Ker Heol (problème d'approvisionnement). De nouveaux rideaux à la salle Ker Heol ont été mis en place le 3 décembre. Concernant la salle Job Olier le changement des huisseries et les travaux de rénovation thermique ont démarré ce 17 janvier. Mme Agnès Carval a réalisé durant les vacances de la Toussaint et de Noël la peinture de 6 meubles de l'école, il en reste encore 4 à repeindre (avis aux bénévoles qui souhaiteraient participer).

**Banc :** Les conseillers réfléchissent pour installer un banc extérieur à côté de la salle Ker Heol.

**Dessins :** Les élèves de l'école Henri Matisse ont exposé leurs dessins de Noël en mairie le lundi 13 décembre.

Les élèves ont été récompensés par une distribution de chocolats.

## Etat civil -Urbanisme

### Naissances :

ROUE Chloé née le 13 décembre 2021 lotissement Ar Feunteun.

### Décès :

DERRIEN Yvonne décédée le 19 novembre 2021 - Kerelou.

### Urbanisme :

MARREC Lisa Kervignez – Changement huisseries

LE JOLY Alan-15 le bourg – Installation d'une Tiny House.



## Centre de loisirs

### Animation mensuelle pour tous :

#### Animation jeux

Une fois par mois, venez passer un temps de partage autour d'un jeu (de construction, de stratégie, de mémoire, de coopération...). Vous pouvez venir seul, en famille ou entre amis pour découvrir ou redécouvrir des jeux.

Ces animations ont lieu soit le vendredi soir, soit le samedi matin, sur les communes de Plouzévédé, Saint-Vougay, Trézilidé et Tréflaouéan.

Alors, retrouvez-nous le 26 février à Saint-Vougay, le 18 mars (lieu à définir) et le 22 avril à Plouzévédé.

Animation gratuite et ouverte à tous, que vous soyez adhérent ou non de Familles Rurales.

Renseignements par mail sur [famillesrurales29440@laposte.net](mailto:famillesrurales29440@laposte.net) ou par téléphone au 06.68.50.75.85.

Dans le respect des mesures et des protocoles mis en vigueur au moment de chaque animation.

#### Eveil corporel

Un samedi matin par mois, venez passer un moment de détente et de complicité avec vos enfants, petits-enfants, neveux, nièces .... Au programme: positions de yoga, petits jeux, relaxation.

Les prochaines séances auront lieu le 26 mars à Saint-Vougay, le 22 avril à Plouzévédé et le 7 mai à Saint-Vougay.

Animation gratuite, sur inscription, ouverte aux familles adhérentes ou non à Familles Rurales

Inscription : [famillesrurales29440@laposte.net](mailto:famillesrurales29440@laposte.net)

Dans le respect des mesures et des protocoles mis en vigueur au moment de chaque animation.

#### Animation ponctuelle pour tous :

En plus des animations mensuelles, l'association vous propose des animations plus ponctuelles. La programmation étant en cours de construction, retrouvez-nous sur notre site internet et notre page facebook : Familles Rurales Plouzévédé, Saint-Vougay, Trézilidé .

#### Conférence

Conférence parentalité sur le thème "La place de l'enfant au sein de la famille".

Le 2 février 2022, de 20h à 22h. Salle Ar Brug, à Saint Vougay. Intervenante Claire Le Guen psychologue clinicienne de l'association Parentel. Entrée libre et gratuite à tous, adhérents ou non à Familles Rurales, dans la limite des places disponibles. Dans le respect des mesures et des protocoles mis en vigueur au moment de chaque animation.

## La société de chasse

L'ouverture de la chasse a eu lieu le dimanche 20 septembre.

Concernant le gibier, le lapin est toujours pratiquement inexistant, les rares animaux que nous avons levé ont été évidemment épargnés.

Le lièvre lui se porte plutôt bien.

La bécasse est bien présente sur notre commune, pour le plus grand plaisir des bécassiers et de leurs chiens couchants.

Dorénavant nous signalons nos battues de chevreuils ou renards par des panneaux de signalisation. Ils ont pour vocation d'informer les usagers de la route que des battues sont en cours et invitent les automobilistes à rester vigilant et à adopter leur vitesse pour prévenir tout risque de collision, avec le gibier ou une meute de chiens.



Notre association compte désormais 15 membres (+ 1) dont 2 chasseuses.

En effet, Nelly a rejoint notre équipe, nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre association.

La société de Chasse de Trézilidé vous souhaite une Bonne Année 2022.

Bloavez Mad

## Communauté de Communes

### Les erreurs de tri de la poubelle jaune

Et si en 2022, on améliorerait notre geste du tri ?

#### Résultat des performances de tri 2021

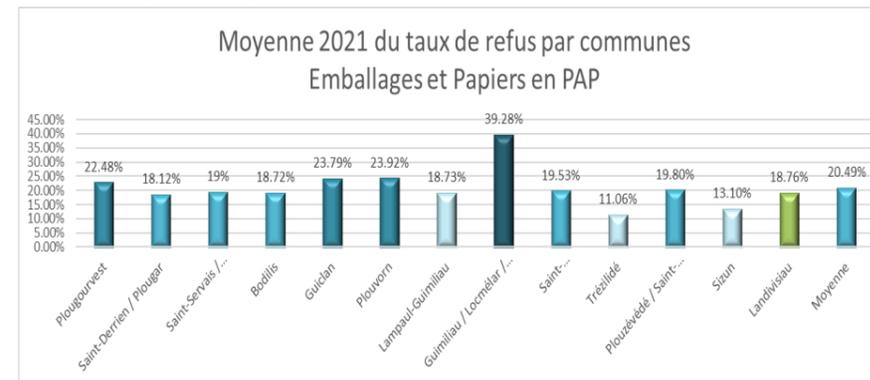
L'année 2021 est terminée et nous connaissons les résultats de tri de notre territoire. Pour l'année 2021, nous avons un taux d'erreur de tri moyen de 20,49%.

En tête des bons trieurs, avec un taux d'erreur inférieur à 15 %, nous trouvons les communes de

- Trézilidé : 11,06 %,
- Sizun : 13,10 %,

A contrario, les communes où il y a le plus d'effort à faire, avec un taux d'erreur supérieur à 20 % :

- Guimiliau, Locmélard et Loc-Eguiner : 39,28 %,
- Plouvorn : 23,92 %,
- Guiclan : 23,79 %,
- Plougourvest : 22,48 %



### Les erreurs les plus fréquentes ?

Les emballages en verre => dans les colonnes vertes

Le textile sanitaire : *couche, protection périodique, masque, mouchoir, sopalin, serviette papier, lingette, ...* => sac d'ordures ménagères

Les emballages non-vidés => on vide avant de mettre dans la poubelle jaune

Les emballages non séparés => on sépare chaque élément avant de mettre dans la poubelle jaune ainsi l'opercule est complètement détachée de la barquette

Emboîter les emballages les uns dans les autres => on laisse les emballages séparés

Le bois : *boîte de camembert avec du bois, couverts en bois, ...* => sac d'ordures ménagères

Les objets en tout genre de la maison => sac d'ordures ménagères ou déchèterie

Les piles et ampoules => dans les bacs des magasins

Le textile => dans les colonnes blanches ABI29

Les jouets => sac d'ordures ménagères ou déchèterie

Les appareils électrique ou électronique => déchèterie

Les emballages de produits de garage, bricolage ou jardinage => déchèterie

### Une erreur de tri est-elle sans danger ?

Une erreur de tri peut avoir des répercussions matérielles mais aussi humaines.

Les batteries portatives, par exemple, qu'elles soient de téléphone, de visseuse ou encore de voiture (!) explosent lorsqu'elles passent dans la machine qui perce les bouteilles. Ce qui crée des départs d'incendie au centre de tri.

Les filets de cage de foot, les filets de pêche, les cordages ou encore les cassettes VHS, s'emmêlent dans les rouages des machines, les bloquent et peuvent même casser les machines. Tout comme les bouteilles de gaz...

Les emballages en verre, la vaisselle se brisent lors de la collecte, abiment les tapis, les convoyeurs et peuvent blesser les trieurs (tout comme les seringues).

### Une erreur de tri est-elle sans conséquence ?

Les erreurs de tri, coûtent cher : double coût de traitement et le coût de réparation.

### Les consignes de tri

**TOUS les emballages ménagers doivent être déposés bien vidés, en vrac - sans sac - non emboîtés et biens séparés, c'est-à-dire, j'enlève l'opercule du pot de yaourt ou de la barquette de charcuterie, je sépare chaque élément du paquet de gâteau (cartonnette, film plastique et barquette plastique), j'enlève le blister des magazines et publicités avant de les jeter, ... TOUT va dans le bac jaune mais séparément, sinon ils ne pourront pas être revalorisés.**

### Le geste en +

Dans le bac jaune, je mets uniquement les emballages ménagers et le papier (le papier que je lis ou sur lequel je peux écrire).

Les emballages de produit de garage, de bricolage ou de jardinage, je les amène à la déchèterie !

### En pratique :

Pour toute question, contactez l'ambassadrice du tri : 02.98.68.42.41 ou [l.marc@pays-de-landivisiau.com](mailto:l.marc@pays-de-landivisiau.com)